

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE
2	VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	RÉGLEMENTATION
4.1	Adoption - Règlement no 508 (2023) modifiant le règlement no 508 (2022)-1 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville
5	PÉRIODE DE QUESTIONS
6	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE